

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 10909 - 2012 B 01073 - 489 365 577 - 2 M GROUP

Désignation de l'entreprise : SARL 2M GROUP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 60 avenue d'Oyonnax		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 8 9 3 6 5 5 7 7 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC	40 167		40 167	40 167
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	880 346	256 428	623 917	654 115
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	136 300	63 857	72 443	25 362
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	447 500		447 500	459 500
Créances rattachées à des participations		BB	BC	200 000		200 000		
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI						
TOTAL (II)		BJ	BK	1 704 313	320 285	1 384 028	1 179 145	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				4 000
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	28 894		28 894	2 250
		Autres créances (3)	BZ	CA	186		186	24 646
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	363 835		363 835	552 472	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	124		124		
	TOTAL (III)	CJ	CK	393 038		393 038	583 368	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 097 351	320 285	1 777 066	1 762 513	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :				Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Hedera

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2M GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 488 000)	DA	488 000	488 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	34 840	31 146	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	661 955	591 762	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 735	73 888	
	Subventions d'investissement	DJ	50 187	52 712	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	1 276 718	1 237 507	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	325 095	351 333	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	123 268	101 826	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 321	3 537	
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 660	38 202	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 004	30 108	
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	500 348	525 005		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 777 066	1 762 513		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	258 885	244 468		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SARL 2M GROUP			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	323 245	FH	FI	323 245	273 492
		FJ	323 245	FK	FL	323 245	273 492
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	3 768	2 335	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2	1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	327 015	275 828	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	30 239	26 328	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	10 160	10 639	
	Salaires et traitements *			FY	109 454	107 155	
	Charges sociales (10)			FZ	56 470	59 207	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \end{array} \right.$	HS	GA	45 917	39 016	
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	252 241	242 344
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	74 775	33 484	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		49 500	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 247	613	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	1 247	50 113	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	14 020	7 226	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	14 020	7 226	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(12 773)	42 887	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	62 001	76 371	

Désignation de l'entreprise SARL 2M GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 525
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 525
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 000
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 475)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 791
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	330 787
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	289 051
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	41 735
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 768
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 18 146	A2	25 007
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 6 861 obligatoires A9 18 146 dont cotisations facultatives Madelin A7 3 261 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 3 600			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Perte titres financiers		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		13 000	
Quote part subvention			2 525
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Fait caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'a eu lieu durant l'exercice clos le **31/12/2023**.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le **31/12/2023**.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2023** ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions : de 10 à 50 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 10 à 30 ans
- Matériel de transport : de 4 à 5 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans.

Immobilisations Financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Valeurs Mobilières de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à leur valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins-values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans faire de provision.

Autres Fonds Propres

La société bénéficie d'avances assorties ou non d'intérêts. Ces avances sont remboursables, avec ou sans prime, au-delà d'un certain seuil de rentabilité. En vertu des dispositions de l'article 441.16 du PCG, ces avances conditionnées sont présentée en autres fonds propres.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Avantages du personnel

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, avances,

...

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

La société bénéficie du CICE au titre de ses salariés éligibles. Le produit est présenté au crédit des charges de personnel.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	40 167					40 167
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	828 846 51 500					828 846 51 500
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	51 500					51 500
Matériel de transport	22 000		62 800			84 800
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	994 013		62 800			1 056 813
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	459 500		201 000		13 000	647 500
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	459 500		201 000		13 000	647 500
TOTAL	1 453 513		263 800		13 000	1 704 313

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	195 782	27 623		223 405
	Instal technique, matériel outillage industriels	30 448	2 575		33 023
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	40 071	2 857		42 928
	Matériel de transport	8 067	12 862		20 928
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	274 368	45 917		320 285
TOTAL		274 368	45 917		320 285

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	200 000		200 000
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	28 894	28 894	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	186	186	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	124	124	
	TOTAL DES CREANCES	229 204	29 204	200 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	325 095	83 632	218 863	22 601
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	14 000	14 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 321	7 321		
	Personnel et comptes rattachés	16 116	16 116		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 894	10 894		
	Impôts sur les bénéfices	4 715	4 715		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 485	9 485		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	450	450		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	109 268	109 268		
	Autres dettes	3 004	3 004		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	500 348	258 885	218 863	22 601
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 346				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	77 869				

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	28 894		28 894	
Autres créances	925	160	765	478,13
TOTAL	29 819	160	29 659	<i>N/S</i>

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	302	192	110	57,06
Emprunts et dettes financières divers	3 813	1 722	2 091	121,37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 287	1 116	5 171	463,35
Dettes fiscales et sociales	23 315	24 424	(1 109)	-4,54
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 004	30 108	(27 104)	-90,02
TOTAL	36 721	57 563	(20 842)	-36,21

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	488 000				488 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	31 146	3 694			34 840
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	591 762	70 193			661 955
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	73 888	(73 888)		41 735	41 735
Subventions d'investissement	52 712			(2 525)	50 187
Provisions réglementées					
TOTAL	1 237 507			39 210	1 276 718

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 237 507

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 237 507

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 39 210

2M GROUP
Société à responsabilité limitée au capital de 488 000 euros
Siège social : 60 Avenue d'OYONNAX
01100 BELLIGNAT
489 365 577 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 41 735,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	41 735,08 euros
A la réserve légale	13 960,07 euros
Qui est ainsi dotée en totalité	-----
Solde	27 775,01 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 689 730,50 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance .


M. Mercier